

Plan pour la croissance et la prospérité

Sommaire

N o v e m b r e 2 0 0 5



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent : **M\$** pour millions de dollars et **G\$** pour milliards de dollars.

En outre, les termes du genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2005)
Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également diffusé sur internet à l'adresse suivante :
www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

N° de cat. : F2-175/2005-1F
ISBN 0-662-70687-0

Quel que soit le critère retenu, il est certain que, depuis une décennie, l'économie canadienne est l'une des plus prospères au monde. Depuis 1997, notre pays bénéficie de la plus longue série ininterrompue d'excédents budgétaires fédéraux de son histoire, et nous devançons tous les autres pays industrialisés pour l'amélioration du niveau de vie, la création d'emplois et la réduction de la dette.

Grâce à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, à des revenus en hausse et à des taux d'intérêt peu élevés, les Canadiennes et les Canadiens ont pu investir dans leurs familles, dans leurs compétences, dans leurs maisons et dans leurs entreprises. Au cours de cette même période, le gouvernement du Canada a réinvesti dans les fondements de notre société, comme les soins de santé, la garde des enfants et l'éducation. Ensemble, ces investissements ont rehaussé notre niveau de vie et assuré notre avenir collectif.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. En 1994, le gouvernement a lancé un programme économique ambitieux. Grâce au soutien et aux sacrifices des Canadiens, le gouvernement a systématiquement poursuivi la mise en œuvre de ce programme au cours de la dernière décennie. Cette initiative a porté ses fruits, procurant d'énormes dividendes sociaux et économiques aux Canadiens.

Pour continuer sur sa lancée et maintenir la qualité de vie inégalée dont bénéficient ses habitants, notre pays doit maintenant se concentrer sur les possibilités et les défis qui façonneront le monde au cours des deux prochaines décennies, plus particulièrement :

- l'expansion rapide de nouvelles puissances économiques comme la Chine et l'Inde et l'adoption généralisée de nouvelles méthodes pour produire et livrer les biens et pour fournir les services à l'échelle mondiale;
- la menace qui pèsera sur notre niveau de vie futur à mesure que les membres de la génération du baby-boom prendront leur retraite et que le nombre relatif de Canadiens en âge de travailler commencera à diminuer.

Il est temps d'adopter un nouveau plan économique pour mettre à jour les priorités, établir les nouvelles orientations stratégiques clés et guider les décisions budgétaires de demain.

UN NOUVEAU PLAN

Ce plan est entièrement axé sur la population canadienne – notre qualité de vie, le genre de collectivités dans lesquelles nous vivons, la retraite à laquelle nous pouvons nous attendre et le genre de possibilités qui s’offriront à nos enfants au cours des prochaines décennies. Ce plan favorisera la réalisation de nos objectifs communs : un environnement durable, des collectivités sécuritaires et novatrices, et des soins de santé publics de haute qualité.

Ce plan prévoit la transformation en profondeur de l’économie mondiale et donne les grandes lignes de la réponse du Canada.

Il reconnaît que l’amélioration future de notre niveau de vie dépendra en grande partie de la capacité de notre économie à devenir encore plus productive.

Il reconnaît que notre croissance économique doit être durable et guidée par un souci constant de la gérance de l’environnement.

Il reconnaît que le gouvernement du Canada ne peut, à lui seul, réaliser les objectifs d’assurer la création d’emplois, la croissance et une prospérité durable, et que tous les ordres de gouvernement, l’entreprise privée, les syndicats, les organismes à but non lucratif et les Canadiens eux-mêmes joueront des rôles importants pour bâtir le Canada que nous voulons et que nos enfants méritent.

Par-dessus tout, ce plan relève le défi de bâtir une économie prospère et viable, digne du XXI^e siècle, en investissant dans les gens, en favorisant l’innovation et en facilitant la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, tant au pays qu’à l’échelle internationale.

Il propose des mesures visant les quatre grands objectifs suivants :

- offrir des possibilités à tous les Canadiens;
- promouvoir une économie innovatrice;
- positionner le Canada au cœur des échanges et des réseaux mondiaux;
- établir un environnement propice à l’investissement.

OFFRIR DES POSSIBILITÉS À TOUS LES CANADIENS

Dans un monde où le progrès technologique s'accélère, les compétences, les connaissances et la capacité d'innover des Canadiens sont plus recherchées que jamais. Chaque région du pays peut profiter de la nouvelle économie mondiale et de son bassin de consommateurs en forte expansion. Pour réaliser ce potentiel et, plus fondamentalement, du simple point de vue de l'équité, les investissements les plus importants que notre pays peut faire sont ceux qui permettront d'offrir à tous les Canadiens la possibilité d'acquérir les compétences, la formation et le niveau de scolarité nécessaires pour réussir sur le marché du travail au XXI^e siècle.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Apprentissage des jeunes enfants – Le fondement d'une main-d'œuvre de calibre mondial repose sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui rendent ces enfants prêts à apprendre lorsqu'ils arrivent à l'école. Le gouvernement a déjà pris d'importantes mesures, notamment en signant avec les provinces une série d'ententes sur l'apprentissage des jeunes enfants et le développement de la petite enfance. Il fera davantage, et il réitère son engagement à long terme dans ce plan.

Éducation postsecondaire – Les Canadiens sont parmi les gens les plus scolarisés du monde. Non seulement nos vies en sont enrichies, mais nous en tirons un avantage concurrentiel pour développer et appliquer des idées et des processus nouveaux. Malgré ce succès, il y a place à d'autres améliorations. Par exemple, nous comptons relativement peu de titulaires de diplômes universitaires en sciences, en administration des affaires ou dans ces deux domaines à la fois. Le Canada n'a pas assez investi dans les études supérieures. De façon plus fondamentale, nous devons rester vigilants pour écarter le plus possible d'obstacles à la poursuite d'études postsecondaires.

Travailleurs qualifiés – Malgré notre fort taux global de scolarité postsecondaire, un nombre relativement élevé de travailleurs canadiens sont peu qualifiés. Il semble aussi que nos employeurs investissent moins dans la formation en milieu de travail que ceux de pays comme les États-Unis. Les entreprises, les syndicats et tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour améliorer sensiblement cette situation. Le gouvernement continuera de travailler avec les Canadiens pour améliorer les compétences en alphabétisation dont ils ont besoin pour participer à l'économie du savoir et pour en bénéficier.

Sinon, les travailleurs canadiens pourraient se retrouver désavantagés au sein d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

Inclusivité – Si plus de gens ont la possibilité d'être actifs sur le marché du travail, cela peut nous aider à relever le défi démographique. Certains groupes – les travailleurs âgés, les personnes handicapées et les nouveaux immigrants – ont actuellement des taux d'emploi moins élevés que l'ensemble de la population. Le Plan prévoit des initiatives pour aider à combler ces écarts et pour offrir des possibilités à tous les Canadiens.

Possibilités offertes aux Autochtones – Le gouvernement accorde une importance particulière à la réduction des écarts entre les Canadiens autochtones et non autochtones au chapitre du niveau de vie et des choix de vie. La première réunion des premiers ministres avec les leaders autochtones et vouée aux questions autochtones offre une occasion parfaite de transformer les approches à la santé, au logement, au développement économique et, avant tout, à l'éducation. Elle peut aussi permettre le lancement d'une nouvelle relation entre les gouvernements et les Autochtones, fondée sur le respect mutuel, la reconnaissance des droits et un engagement à l'égard de la bonne gouvernance.

**Afin d'aider à créer de meilleures possibilités
pour les Canadiens, le gouvernement du Canada
prendra des mesures pour :**

**Rehausser la qualité d'une main-d'œuvre canadienne
de calibre mondial**

- ✓ Atteindre l'excellence dans l'enseignement postsecondaire en continuant de réduire les obstacles à l'accès aux études, en élargissant les programmes de subventions et en veillant à ce que les programmes d'aide financière aux étudiants soient toujours en mesure de répondre aux besoins changeants de ces derniers.
- ✓ Accroître les possibilités de poursuivre des études à l'étranger.
- ✓ Encourager les études supérieures, surtout en sciences et en gestion.
- ✓ Favoriser une culture axée sur l'acquisition de compétences et l'apprentissage permanent en collaborant avec les entreprises, les syndicats et les partenaires provinciaux pour accroître le perfectionnement des compétences en milieu de travail – y compris l'alphabétisation, les compétences essentielles et les stages d'apprentissage.

Relever le défi démographique

- ✓ Augmenter l'activité sur le marché du travail des groupes actuellement sous-représentés – comme les Canadiens plus âgés et les personnes handicapées – en supprimant les obstacles à leur activité et en améliorant les mesures incitatives.
- ✓ Accroître l'immigration de travailleurs qualifiés et scolarisés.
- ✓ Améliorer l'examen, l'établissement et l'intégration des immigrants.
- ✓ S'associer aux provinces, aux entreprises et aux associations professionnelles afin de faire en sorte que les immigrants répondent mieux aux besoins en compétences, de mieux répartir les immigrants entre les régions et d'améliorer la reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger.

Afin d'aider à créer de meilleures possibilités pour les Canadiens, le gouvernement du Canada prendra des mesures pour : (suite)

Offrir des possibilités aux Autochtones

- ✓ Le gouvernement établira des partenariats efficaces et adoptera des approches transformatrices dans les domaines de la santé, du logement, du développement économique et de l'éducation à la réunion des premiers ministres avec les leaders autochtones qui doit se tenir bientôt.

Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité du marché du travail

- ✓ Réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre partout au pays, avec la collaboration des provinces, des territoires et des parties intéressées.
- ✓ Améliorer la qualité de l'information sur le marché du travail, et la fournir plus rapidement.
- ✓ Veiller à ce que le programme d'assurance-emploi continue de bien répondre aux besoins changeants du marché du travail et de l'économie.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

Une économie prospère digne du XXI^e siècle crée et adopte rapidement des technologies de pointe. Une économie innovatrice repose sur trois assises : le savoir créé dans les universités, le niveau d'excellence atteint en matière de découverte et la capacité de former des personnes ayant des compétences avancées. Pour procurer aux travailleurs canadiens de meilleurs emplois et des revenus plus élevés, notre pays doit constamment améliorer sa capacité de générer le savoir, l'innovation et la recherche qui aboutissent à de nouveaux produits et services et à de nouvelles façons de faire. Une croissance économique soutenue à long terme exige aussi une approche complète et innovatrice en matière d'environnement durable.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Recherche universitaire – La recherche primaire et appliquée menée par les universités – notamment dans le cadre de projets de recherche internationaux – est une importante source des nouvelles idées et de l'innovation dont notre pays a besoin. Les universités très actives en recherche forment aussi les diplômés hautement qualifiés dont les entreprises ont de plus en plus besoin pour développer et adopter de nouvelles technologies. Les Canadiens ont raison d'être fiers des progrès que nous avons faits à cet égard au cours de la dernière décennie. Le Canada domine aujourd'hui le Groupe des Sept (G7) au chapitre de la recherche-développement (R-D) universitaire, et il doit conserver cet avantage grâce à de nouveaux investissements.

R-D et adoption de technologies dans le secteur privé – Tout donne à penser que l'amélioration du cadre stratégique depuis 1994 a encouragé certains secteurs de l'économie à accroître leurs investissements dans la R-D. Toutefois, même si certaines industries canadiennes sont très actives à ce chapitre, dans l'ensemble, les investissements du secteur privé dans la R-D sont encore relativement faibles en comparaison de ceux d'autres pays, particulièrement les États-Unis.

Commercialisation des nouvelles technologies – La capacité de transformer les idées innovatrices en produits et processus nouveaux est une importante source de croissance économique. Le Canada peut tirer parti davantage de son leadership en R-D universitaire. Même si les universités canadiennes obtiennent environ le même nombre de brevets par dollar consacré à la recherche que les écoles américaines, elles tendent à tirer moins de revenus de cette propriété intellectuelle. De plus, dans les entreprises canadiennes, les nouveaux produits et services représentent une plus faible part des ventes que dans les sociétés étrangères.

Afin d'aider à bâtir une économie plus innovatrice, le gouvernement du Canada prendra des mesures pour :

Conserver le leadership en matière de recherche universitaire

- ✓ Faire en sorte que le Canada demeure un chef de file du G7 au chapitre de la recherche universitaire grâce à des investissements accrus.
- ✓ Investir massivement et de façon soutenue pour bâtir des installations et des équipements de calibre mondial, pour attirer les meilleurs chercheurs et pour soutenir la recherche primaire.
- ✓ Améliorer la surveillance des investissements et renforcer la communication des résultats des travaux de recherche.

Renforcer les réseaux internationaux de recherche

- ✓ Renforcer le soutien aux universités et aux chercheurs de manière à mettre en place des réseaux internationaux et à adhérer à des partenariats de recherche qui amélioreront l'accès du Canada aux résultats de la recherche de pointe.
- ✓ Faciliter l'accès des meilleurs chercheurs au monde au marché du travail canadien.
- ✓ Respecter notre engagement de consacrer 5 % de la R-D fédérale aux problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés, notamment en matière de santé et de technologies environnementales.

Encourager les investissements du secteur privé dans la R-D et l'adoption de nouvelles technologies

- ✓ Créer l'environnement approprié pour les investissements du secteur privé dans la R-D et les nouvelles technologies.
- ✓ Instaurer de nouveaux programmes pour améliorer le soutien actuellement offert au développement et à l'adoption de nouvelles technologies.

Afin d'aider à bâtir une économie plus innovatrice, le gouvernement du Canada prendra des mesures pour : *(suite)*

Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies

- ✓ Accroître la capacité de commercialisation de grappes établies d'activités économiques.
- ✓ Améliorer la collaboration entre les chercheurs du secteur privé et ceux des universités.
- ✓ Renforcer les capacités de gestion et de commercialisation des scientifiques et des ingénieurs.
- ✓ Mettre en œuvre de nouveaux modèles de gestion des laboratoires gouvernementaux afin de renforcer les grappes d'excellence en matière de recherche dans le secteur privé et en milieu universitaire.

POSITIONNER LE CANADA AU CŒUR DES ÉCHANGES ET DES RÉSEAUX MONDIAUX

Le Canada est une nation commerçante, et les exportations représentent 40 % de notre économie. C'est plus que dans tout autre pays du G7. Toutefois, le contexte international continue de changer, alors que de nouvelles puissances économiques comme l'Inde et la Chine deviennent non seulement des marchés plus importants pour nos ressources et nos produits, mais aussi des concurrents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Canada doit mettre en œuvre une stratégie de commerce et d'investissement musclée pour aider nos sociétés – surtout les petites et moyennes entreprises – à profiter plus que jamais des possibilités qu'offrent les marchés mondiaux et à se positionner, dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, parmi les fournisseurs de produits de pointe à haute valeur ajoutée.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Soutien des marchés ouverts – Les pays ouverts au commerce et à l'investissement sont habituellement plus innovateurs, plus productifs et plus concurrentiels que les autres, et ils profitent généralement de taux supérieurs de croissance économique et de création d'emplois, ainsi que de revenus plus élevés. C'est pourquoi le Canada est un partisan de longue date du commerce international fondé sur des règles, par l'entremise de tribunes comme l'Organisation mondiale du commerce et par le biais d'ententes comme l'Accord de libre-échange nord-américain. Parmi les pays du monde, le Canada a toujours été un ardent promoteur du commerce à la fois libre et équitable, et il continue de l'être.

Investissement direct étranger – Le Canada est en bonne voie de devenir un investisseur net à l'étranger pour la première fois de son histoire, de sorte qu'il est plus important que jamais de protéger les intérêts des investisseurs canadiens sur les marchés étrangers. Au même moment, l'investissement étranger au Canada demeurera une importante source de nouvelles technologies, d'idées et d'emplois.

Réseaux commerciaux mondiaux – Les puissances économiques émergentes offrent d'énormes débouchés aux entreprises canadiennes, que ce soit dans le secteur des ressources naturelles ou dans celui des technologies environnementales et des autres technologies de pointe. Pour saisir cette chance, nos sociétés, particulièrement les petites et moyennes entreprises, auront besoin de l'aide du gouvernement pour commencer à exporter, y compris de renseignements sur la conjoncture économique locale, le régime d'octroi de licences, la sous-traitance et la réglementation.

Portes d'entrée de calibre mondial – Les pays sont liés à leurs partenaires commerciaux par des portes d'entrée où les réseaux de transport terrestre, maritime et aérien convergent et, grâce à des systèmes perfectionnés de communication, relient les centres d'activité économique. Le corridor Windsor-Detroit et les installations névralgiques de transport de la côte du Pacifique, par exemple, sont essentiels pour assurer notre capacité future de développer nos échanges commerciaux sur les grands marchés. Les réseaux de communication à large bande, une autre forme de porte d'entrée, joueront un rôle important pour relier les Canadiens à de nouvelles sources d'information et occasions d'affaires partout dans le monde.

**Pour aider à positionner notre pays
au cœur des échanges et des réseaux mondiaux,
le gouvernement du Canada
prendra des mesures pour :**

Ouvrir le Canada au reste du monde

- ✓ Examiner le régime tarifaire du Canada de manière à améliorer notre compétitivité et à attirer les investissements – par exemple, en réduisant les droits de douane sur les intrants manufacturiers – et poursuivre des négociations commerciales qui ouvrent des marchés internationaux clés à l’intention des entreprises canadiennes.
- ✓ Aller de l’avant avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, de façon que nos sociétés soient plus sûres et plus sécuritaires, nos entreprises, plus compétitives et nos économies, mieux en mesure de s’adapter.
- ✓ Intensifier notre programme de conclusion d’accords de promotion et de protection de l’investissement étranger, de manière à aider les entreprises canadiennes à intégrer les réseaux d’approvisionnement mondiaux, surtout dans les marchés prioritaires que sont l’Inde et la Chine.
- ✓ Améliorer le climat d’investissement et d’échanges en menant à terme des négociations avec les États-Unis en vue de modifier notre convention fiscale, en examinant les restrictions canadiennes en matière d’investissement étranger dans le secteur du transport aérien et en agissant à la suite des conclusions de l’examen portant sur les télécommunications.

Positionner le Canada au sein des réseaux commerciaux mondiaux

- ✓ Développer un nouveau réseau pangouvernemental de services et de programmes pour déceler les possibilités dans les principaux marchés émergents, faire valoir les points forts du Canada et atteindre des résultats probants grâce à des stratégies commerciales fructueuses.
- ✓ Accroître les services de promotion des exportations, surtout à l’intention des petites et moyennes entreprises.
- ✓ Intensifier l’intégration des économies émergentes à l’économie mondiale au moyen d’initiatives bilatérales et de notre position de leadership au sein du G7 et du G20.

**Pour aider à positionner notre pays
au cœur des échanges et des réseaux mondiaux,
le gouvernement du Canada
prendra des mesures pour : (suite)**

- ✓ Collaborer avec les entreprises canadiennes présentes sur les marchés émergents pour promouvoir les questions liées à la responsabilité sociale des entreprises.
- ✓ Faire en sorte qu'il soit facile pour les sociétés canadiennes d'exploiter les possibilités qu'offrent les marchés mondiaux pour ce qui est de développer et de mettre en place des technologies environnementales, sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou d'autres processus internationaux.

Créer des portes d'entrée de calibre mondial

- ✓ Promouvoir les possibilités commerciales avec les États-Unis et les économies émergentes de l'Asie-Pacifique en appuyant l'expansion des portes d'entrée du Pacifique et du corridor Windsor-Detroit au moyen d'investissements dans les infrastructures et d'initiatives stratégiques.
- ✓ Examiner les possibilités de libéraliser encore plus les accords de transport aérien avec les États-Unis et avec d'autres pays.
- ✓ Améliorer l'accès aux réseaux de télécommunications mondiaux en investissant pour que les collectivités rurales, éloignées et autochtones soient mieux branchées aux réseaux à large bande lorsque les services fournis par le secteur privé ne comblent pas les besoins.

ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'INVESTISSEMENT

Nous vivons dans une économie mondialisée qui permet de plus en plus aux gens et aux entreprises de s'établir là où ils obtiennent les plus grands avantages. Dans ce contexte, la meilleure façon pour le gouvernement d'appuyer la création d'emplois, la croissance et la prospérité consiste à mettre en place un climat propice à l'investissement privé et à l'initiative.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Préserver notre avantage financier – Le remarquable redressement de la situation financière du Canada, qui lui a permis de dégager 8 excédents annuels consécutifs après 27 années de déficits, n'est pas une réalisation abstraite. Il a aidé à faire en sorte que nos taux d'intérêt demeurent près des planchers historiques, ce qui a stimulé l'investissement privé, intensifié l'activité économique et porté la création d'emplois à des niveaux record. En raison des nouveaux défis à l'horizon, y compris les pressions sur les dépenses associées au vieillissement de la population, le gouvernement doit absolument maintenir sa rigueur financière et son effort de réduction de la dette pour que le Canada dispose de la marge de manœuvre nécessaire en vue de combler les besoins de demain.

Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal – Le régime fiscal peut avoir un impact direct et déterminant sur notre motivation à travailler, à épargner et à investir. Le Canada doit attirer et maintenir en poste les travailleurs les plus qualifiés et encourager tous les Canadiens à profiter des possibilités qu'offre leur milieu de travail pour améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles. Nous devons également encourager l'épargne pour que les Canadiens puissent envisager d'accéder à la propriété, de profiter d'une retraite confortable ou de poursuivre des études supérieures. Enfin, dans une économie mondiale où les capitaux sont extrêmement mobiles, le régime fiscal doit être concurrentiel pour encourager les investissements qui créent de nouvelles activités économiques, des emplois bien rémunérés et des entreprises plus productives et plus efficaces.

Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers

– La réglementation est essentielle pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, assurer la santé de l'environnement et appuyer un régime de marché qui fonctionne bien et qui favorise l'épargne et l'investissement. La réglementation doit aussi être constamment réexaminée pour qu'elle continue de servir au mieux les intérêts des Canadiens.

Renforcer l'union économique du Canada – La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à l'échelle du pays est essentielle à la vigueur et à la compétitivité de notre économie. Même si des progrès ont été faits, il subsiste trop d'obstacles artificiels, à l'intérieur de nos frontières, à la mobilité de nos citoyens et à la circulation des biens et des services. Il faut faire davantage avec les provinces et les territoires dans un certain nombre de dossiers comme la reconnaissance des compétences professionnelles et des certificats de métiers ainsi que la réglementation plus efficiente des valeurs mobilières.

Rendre l'État plus productif – Il importe de repenser le rôle de l'État pour établir un environnement propice à l'investissement. Le gouvernement doit constamment chercher à rendre ses programmes et services aussi efficaces et efficaces que possible. Il doit aussi respecter les plus hautes normes d'éthique et veiller à ce que ses activités soient menées pour que les Canadiens puissent constater et évaluer aisément ce que fait le gouvernement, et pourquoi il le fait.

Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale – Une économie durable repose sur un environnement sain. Le gouvernement du Canada a fait d'importants investissements pour favoriser la santé de l'environnement et la compétitivité de l'économie. D'autres mesures, conformes au cadre établi dans le budget de 2005, seront mises en œuvre pour promouvoir l'efficacité énergétique, stimuler l'innovation technologique et faciliter l'adaptation. Ces mesures accroîtront l'efficacité, la durabilité et la compétitivité internationale de l'économie canadienne.

**Pour aider à établir un environnement propice
à l'investissement, le gouvernement du Canada
prendra les mesures suivantes :**

Préserver l'avantage macroéconomique du Canada

- ✓ Maintenir l'engagement du gouvernement de présenter des budgets équilibrés ou excédentaires et son approche équilibrée quant à l'affectation des excédents – y compris les excédents imprévus au-delà de la réserve pour éventualités – entre la réduction de la dette, l'allègement des impôts et les investissements dans des priorités économiques et sociales clés.
- ✓ Maintenir le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) sur une trajectoire descendante pour dégager une marge de manœuvre financière future et aider à combler les besoins associés au vieillissement de la population, notamment en se donnant pour nouvel objectif de ramener ce ratio à 20 % d'ici 2020.
- ✓ Maintenir l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible en prolongeant de cinq années supplémentaires en 2006 l'entente que le gouvernement a conclue avec la Banque du Canada sur la cible d'inflation.

Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal

- ✓ Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers à tous les niveaux de revenu pour inciter davantage les Canadiens à entrer sur le marché du travail, à y demeurer et à épargner. Le gouvernement se concentrera particulièrement sur la réduction des taux marginaux d'imposition pour améliorer les incitatifs.
- ✓ Consulter les provinces et les territoires pour concevoir et lancer une nouvelle prestation fiscale pour le revenu gagné afin qu'il soit payant pour les Canadiens à faible revenu de travailler et afin de les aider à accéder à l'autosuffisance.
- ✓ S'assurer que le Canada a un régime d'impôt des sociétés concurrentiel à l'échelle internationale. En particulier, le gouvernement poursuivra les objectifs suivants : réduire l'impact du régime fiscal sur les investissements; établir un net avantage global, c'est-à-dire au niveau du taux effectif marginal d'imposition, par rapport aux États-Unis; rendre le régime fiscal aussi neutre que possible quant à la structure, au financement et aux investissements des entreprises.

Pour aider à établir un environnement propice à l'investissement, le gouvernement du Canada prendra les mesures suivantes : (suite)

- ✓ Encourager l'investissement canadien à l'étranger et l'investissement étranger au Canada, notamment en améliorant les conventions fiscales avec d'autres pays et en veillant à ce que ces flux de capitaux servent à des fins légitimes et productives.

Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers

- ✓ Réformer le système de réglementation du gouvernement en se fondant sur les principes de la réglementation intelligente.
- ✓ Réduire la paperasserie pour les entreprises canadiennes en collaborant avec le secteur privé et les autres ordres de gouvernement afin de minimiser la complexité et le doublement des exigences réglementaires.
- ✓ Veiller à ce que le cadre réglementaire régissant le secteur financier, les marchés de capitaux et les régimes de retraite favorise la stabilité, l'efficacité et la compétitivité et réponde aux besoins des particuliers, des entreprises et de l'économie.
- ✓ Poursuivre les discussions avec les provinces et les territoires sur le projet d'organisme unique de réglementation des valeurs mobilières et sur d'autres approches pour arriver à un système nouveau et amélioré de réglementation des valeurs mobilières.

Renforcer notre union économique

- ✓ Encourager les provinces à mettre en œuvre des réformes fiscales qui amélioreront la productivité, notamment en éliminant l'impôt provincial sur le capital et en réformant les taxes provinciales de vente au détail.
- ✓ Collaborer avec les provinces pour renforcer l'union économique du Canada par l'entremise de l'Accord sur le commerce intérieur.
- ✓ Intensifier, avec les provinces, le perfectionnement des compétences en milieu de travail, y compris l'alphabétisation, les compétences de base et les stages d'apprentissage.

Pour aider à établir un environnement propice à l'investissement, le gouvernement du Canada prendra les mesures suivantes : (suite)

Rendre l'État plus productif

- ✓ Mettre à jour le système de gestion des dépenses du gouvernement afin de mieux lier les dépenses aux réalisations et augmenter la qualité de l'information transmise au Parlement.
- ✓ Rendre la fonction publique encore plus professionnelle en investissant dans l'apprentissage.
- ✓ Renforcer la capacité de vérification interne et d'évaluation dans l'ensemble du secteur public.
- ✓ Examiner en permanence les grandes initiatives stratégiques pour créer une culture de l'examen des dépenses.

Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale

- ✓ Encourager le développement et l'adoption de technologies éconergétiques et viables sur le plan environnemental, qui placent les industries canadiennes à l'avant-garde d'un marché mondial en pleine croissance.
- ✓ Recourir à des mécanismes de marché pour exploiter le potentiel de réduction des gaz à effet de serre à l'échelle de l'économie canadienne, ce qui stimulera l'innovation au niveau national.
- ✓ Encourager les améliorations de l'efficacité énergétique et d'autres changements structurels concurrentiels pour les consommateurs, l'industrie et les gouvernements au Canada.
- ✓ Se servir du pouvoir d'achat du gouvernement pour que l'État améliore sa performance environnementale.
- ✓ Faire fonction de chef de file dans les forums internationaux pour promouvoir l'adoption de technologies, le développement de marchés et la coopération internationale.
- ✓ Poursuivre d'autres possibilités d'utiliser le régime fiscal ainsi que d'autres incitatifs pour appuyer la réalisation d'objectifs environnementaux.

LA VOIE DE L'AVENIR

Ce plan établit un cadre économique d'intervention à moyen terme. À elle seule, aucune initiative ne peut garantir une prospérité durable, et le Plan ne peut être exécuté à l'intérieur d'un seul exercice ou d'un seul budget. Comme ce fut le cas pour l'élimination du déficit, le succès exigera un effort soutenu et un souci constant des résultats. Comme ce fut le cas pour le déficit, les Canadiens peuvent avoir confiance dans notre réussite.

Le gouvernement du Canada ne peut agir seul. Pour réussir, il devra établir des partenariats avec les provinces, les syndicats et les entreprises. Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec les provinces dans un large éventail d'initiatives qui influenceront sur la prospérité du pays.

En bout de ligne, ce sont les Canadiens qui détermineront si nous avons réussi. Et il y a d'excellentes raisons d'être confiants. Ensemble, depuis 1993, nous avons fait passer notre pays de la queue à la tête des grands pays industrialisés. Nous disposons d'avantages uniques comme notre population diversifiée et hautement qualifiée, notre ouverture sur le monde, d'immenses ressources naturelles et une excellente santé financière. Par-dessus tout, nous avons conservé l'esprit audacieux qui a bâti ce grand pays et qui peut faire de la mondialisation l'appel de la destinée.

La récompense est des plus évidentes : une qualité de vie inégalée.